

DÉSIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL - RÉSUMÉ UICN

PARC NATIONAL IMPÉNÉTRABLE DE BWINDI (OUGANDA)

Résumé CMSC/UICN (mars 1994) préparé d'après la désignation d'origine soumise par le gouvernement de l'Ouganda. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du Bureau et du Comité.

1. SITUATION

Sur les hauts plateaux de Kigezi, au sud-ouest de l'Ouganda, dans les districts de Kabale, Kisoro et Rukungiri. Près de la frontière du Zaïre.

2. DONNÉES JURIDIQUES

Classé réserve forestière en 1932 et sanctuaire de faune en 1961 puis élevé au rang de parc national en 1991. La protection juridique est maintenant totale, toutefois des activités extractives peuvent être autorisées par le Conseil d'administration des parcs nationaux de l'Ouganda.

3. IDENTIFICATION

Bwindi se caractérise par des collines abruptes et des vallées étroites d'inclinaison générale nord et ouest à sud-ouest. Le parc, avec quelques vestiges de forêts de plaine situés en dehors de ses limites, constitue un bassin versant important pour les terres agricoles voisines fortement peuplées. Avec une superficie de 32,092 ha et un gradient altitudinal de 1190 à 2607m, Bwindi est l'une des rares grandes régions de forêts d'Afrique de l'Est où les communautés végétales de plaine et de montagne se rencontrent. Si l'on ajoute à cela son rôle probable de refuge du Pléistocène, la forêt possède une diversité biologique extrêmement riche. Bwindi est la forêt d'Afrique de l'Est la plus diversifiée pour les espèces d'arbres (plus de 163 espèces) et de fougères (plus de 104 espèces) mais aussi d'autres taxons. Bwindi possède 38 pour cent des arbres répertoriés en Ouganda dont 10 espèces qui n'existent nulle part ailleurs. On y trouve aussi 16 autres espèces à la distribution très limitée dans le sud-ouest du pays et une espèce, *Lovoë swynnertonii*, menacée au plan mondial (V).

La communauté animale de Bwindi est une des plus riches d'Afrique de l'Est avec 214 espèces d'oiseaux *de forêt* (> 65% du total national), 7 espèces de primates diurnes (58% du total national) et 202 espèces de papillons (84% du total national). La présence de près de la moitié (300 sur environ 650) de la population de gorilles de montagne (E) est hautement significative. Bwindi est également un site important pour la conservation de la faune afro-montagnarde, en particulier les espèces endémiques des montagnes de la vallée orientale du rift. Au moins 70 des 78 espèces d'oiseaux de forêt montagnarde de la région du rift albertin sont présentes dans la forêt qui est peut-être la plus importante en Afrique pour la conservation des papillons de montagne. D'une manière générale, Bwindi sert de refuge à neuf espèces menacées au plan mondial: le gorille de montagne (E), le chimpanzé (V), le cercopithèque de L'Hoest (V), l'éléphant d'Afrique (V), l'eurylaïme de Grauer (R), le bouscarle de Grauer (V), le gobemouche de Chapin (R), *Papilio antimachus* (R) et *Papilio leucotaenia* (V).

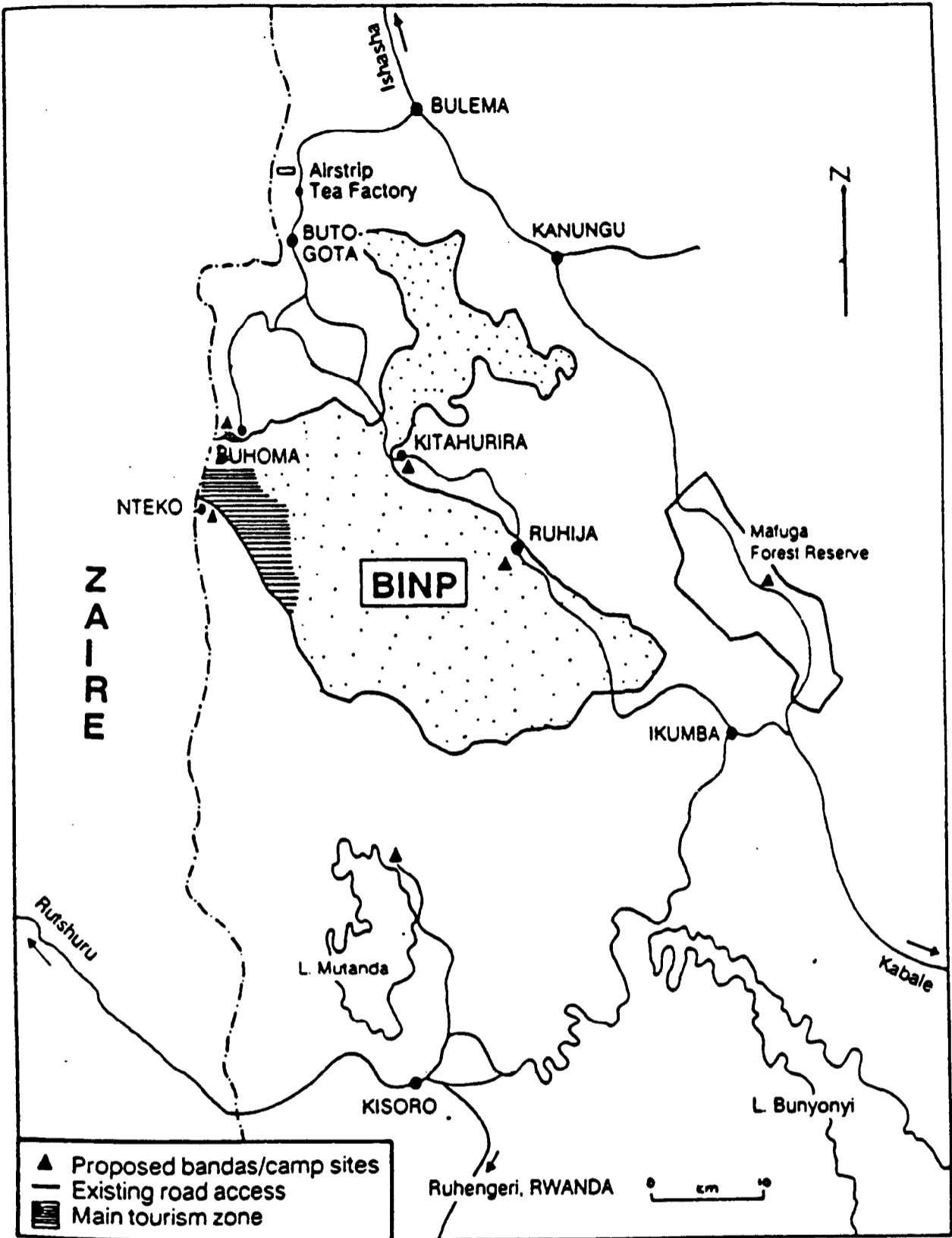
4. ETAT DE PRÉSERVATION/CONSERVATION

Durant les troubles civils des années 70 et du début des années 80, les structures de gestion du Département des forêts se sont effondrées ce qui a entraîné l'exploitation illicite de la forêt pour le bois, le gibier, l'or et les matériaux de construction. Aujourd'hui, la situation est stabilisée depuis la mise en place, en 1986, du Projet de conservation de la forêt impénétrable puis de la collaboration avec le Département des forêts et, plus récemment, avec les Parcs nationaux d'Ouganda. Outre l'application des lois, les principales réalisations ont eu lieu, à ce jour, dans les domaines de l'inventaire et de la surveillance, de la recherche, de la formation du personnel, du tracé et de la protection des limites du parc. En raison de la très forte densité de population que l'on note aux alentours, Bwindi est menacé d'empiètement par l'agriculture. Les Parcs nationaux d'Ouganda sont épaulés, à cet égard, par le Projet de développement par la conservation du WWF et de CARE qui favorise les bonnes relations avec la communauté locale dans le cadre d'un grand projet d'agro-foresterie. L'Institut de conservation de la forêt tropicale de Ruhija, Bwindi, a préparé un plan global de gestion pour Bwindi. Il n'y a pas de signe de chasse au gorille dans la forêt mais le tourisme constitue une menace grave pour ces animaux si les règles de pistage ne sont pas strictement appliquées.

5. RAISONS JUSTIFIANT L'INSCRIPTION A LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour justifier la désignation du Parc national impénétrable de Bwindi pour la Liste du patrimoine mondial, le gouvernement de l'Ouganda donne les raisons suivantes:

- (iv) **Habitats naturels les plus importants et les plus représentatifs où survivent des espèces menacées.** Bwindi est la région d'Ouganda la plus importante pour la conservation étant donné la diversité exceptionnelle des espèces que l'on y trouve, y compris de nombreuses espèces endémiques du rift albertin. Bwindi possède la plus grande diversité d'espèces d'arbres et de fougères en Afrique de l'Est. C'est peut-être la forêt la plus importante d'Afrique pour les papillons de forêt montagnarde. Bwindi est aussi le refuge de neuf espèces menacées à l'échelon mondial et, en particulier, de près de la moitié de la population mondiale de gorilles de montagne.



- ▲ Proposed bandas/camp sites
- Existing road access
- ▨ Main tourism zone

Ruhengeri, RWANDA 0 5 10 km

DÉSIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL - EVALUATION TECHNIQUE UICN

PARC NATIONAL IMPÉNÉTRABLE DE BWINDI (OUGANDA)

1. DOCUMENTATION

- i) Fiches de données UICN/CMSC (15 références)
- ii) Littérature consultée: UNP. 1993. Bwindi Impenetrable National Park Management Plan; Kingdon, J. 1991. Assessing Conservation Priorities in East Africa. African Wildlife J.; CIPO. 1992. Putting Biodiversity on the Map. 90 p.; Kingdon, J. 1990. Island Africa; UICN. 1990. Biodiversity in Sub-Saharan Africa; PNUE. n.d. Strategic Resources Planning in Uganda. Vol. II, III; Cunningham, A.B. 1992. People, Park and Plant Use in Bwindi. Report to CARE. 95 p.
- iii) Consultations: 5 examinateurs indépendants; personnel du PNUE; spécialistes de l'Université de Makerere; WWF; personnel de CARE et du Projet international de conservation des gorilles.
- iv) Visite du site: mars 1994. J. Thorsell, M. Young

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES

Bwindi est une des quelque 70 aires protégées que l'on trouve dans l'unité biogéographique de la forêt afro-montagnarde. Avec le Cap Fynbos, la forêt afro-montagnarde est le type de végétation le plus rare du continent. L'unité peut être subdivisée en cinq groupes régionaux, le groupe du rift montagnard albertin incorporant Bwindi. Dans ce groupe, les petits vestiges forestiers s'étendent des monts Itombwe, est du Zaïre jusqu'à 500 km au nord des monts Rwenzori. L'unité tout entière présente un intérêt biologique exceptionnel pour sa flore particulièrement riche et distincte et, dans une moindre mesure, pour sa faune. Dans cette région, on trouve deux autres biens du patrimoine mondial: Kahuzi-Biega et Virunga; un troisième (Rwenzori) a également été désigné. Tous contiennent des forêts de montagne semblables à celle de Bwindi mais tous sont différents par les espèces que l'on y trouve et par leur physiographie.

En Ouganda, Bwindi est un des 12 blocs forestiers importants. Sur la Figure 1, on voit l'emplacement de ces blocs ainsi que l'étendue ancienne de la couverture forestière. Seuls Bwindi et Rwenzori ont une végétation de montagne albertine et seul Bwindi a une forêt d'altitude moyenne (descendant à 1160 m). On pense que c'est aussi un refuge du Pléistocène. Ce n'est pas la plus grande des 12 forêts mais, avec Rwenzori et les forêts de Semliki, c'est celle qui est considérée comme la plus riche en espèces. Bwindi est aussi la principale place forte des gorilles de montagne bien qu'il reste un petit nombre de ces animaux dans le petit Parc national de Mgahinga limitrophe du Parc national des Volcans au Rwanda.

Dans la région d'Afrique de l'Est, Bwindi et le Parc national d'Udzungwa, en Tanzanie, sont les seules forêts présentant des communautés contiguës de montagne et de plaine. En conséquence, Bwindi présente une très grande diversité d'espèces et possède plus d'espèces de plantes et d'oiseaux (336 espèces) que toute autre forêt de la région. C'est aussi la forêt la plus riche de la région pour les papillons (220 espèces). Bwindi est considérablement plus riche que les volcans Bafumbira situés au sud (par ex. 30% d'espèces de mammifères en plus). Bwindi possède une des faunes de mammifères les plus riches d'Afrique avec 120 espèces. En comparaison, le Bien du

3. INTÉGRITÉ

L'histoire de la conservation de la forêt de Bwindi remonte à 1932, lorsqu'une bonne partie de sa superficie fut classée réserve forestière. Le sciage de long était alors légal et beaucoup de bois de valeur a été sélectivement coupé. Il n'y a pas longtemps, le braconnage était encore très répandu: il a entraîné la disparition de deux espèces (buffle et léopard) et l'appauvrissement de beaucoup d'autres (éléphant, gorille, hylochère, guib harnaché). Des dommages localisés ont également été causés par la prospection et l'exploitation de l'or. Depuis la création du parc national et la mise en place de différents projets de conservation financés par la NYZS, CARE, le WWF, USAID, le Programme international de conservation des gorilles, entre autres, ces activités sont aujourd'hui largement sous contrôle.

Les limites de Bwindi ne sont pas idéales car le rapport entre le périmètre et la superficie est élevé et la zone où le parc est en contact avec la population nécessite une gestion intensive. Il existe plusieurs couloirs étroits entre les secteurs, qui sont des entraves au mouvement de la faune sauvage. En raison de l'empiétement et du défrichage, il n'est guère possible d'étendre la superficie autour de ces goulots d'étranglement.

A l'exception des troubles civils qui ont secoué l'Ouganda vers la fin des années 70 et le début des années 80, les pressions principales qui se sont exercées sur Bwindi sont le résultat de l'expansion démographique autour de la zone. Situé dans une des régions d'Afrique à la plus forte densité de population, Bwindi compte 100,000 personnes sur 5 km de son immense périmètre de 115 km. Le parc, comme bien d'autres sous les tropiques, est devenu un îlot forestier dans un océan occupé par de petits agriculteurs et des scieurs de long. En bordure, on note un certain nombre d'empiétement et, bien souvent, il n'existe pas de zone de transition entre le parc et les pâturages.

Plusieurs expériences originales sont en cours pour atténuer les pressions humaines. Le plan d'aménagement prévoit une zone d'utilisation multiple de 2 km à l'intérieur de presque tout le parc où la cueillette réglementée de certaines ressources forestières (miel, plantes médicinales) est autorisée. On a également défini, autour du parc, une zone de développement durable (qui n'est pas incluse dans la désignation). Plusieurs projets sont également en cours (pépinières, écotourisme, éducation) pour obtenir l'appui de la communauté locale aux activités de conservation. Cela est complété par l'application des lois et l'on a procédé à 263 arrestations pour activités illicites, en 1993.

Le fondement scientifique de la gestion du parc a été considérablement renforcé par la création de l'Institut de conservation de la forêt tropicale, ONG basée dans le parc et financée par CARE et le WWF. Le projet de développement par la conservation (CARE) et le Programme international de conservation des gorilles prêtent également assistance aux autorités des Parcs nationaux de l'Ouganda.

Enfin, un Fonds pour la conservation de Bwindi vient d'être définitivement approuvé et le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) procédera à un versement initial de 4 millions de dollars pour garantir au parc un appui financier à long terme.

En conclusion, malgré les nombreuses années durant lesquelles la forêt de Bwindi n'a pas reçu de protection adéquate, la situation s'est fortement améliorée depuis quatre ans. A bien des égards, elle est devenue un modèle pour d'autres projets de conservation des forêts tropicales. Et même s'il reste de nombreuses questions à résoudre du point de vue de la gestion (par ex. suffisamment de personnel formé, expansion du tourisme), les autorités ougandaises doivent être félicitées pour avoir pris l'initiative d'instituer un régime d'aménagement et de gestion efficace.

4. AUTRES COMMENTAIRES

Aucun

5. EVALUATION

Bwindi présente des caractéristiques d'importance **locale** (par ex. cueillette de produits forestiers), **nationale** (par ex. rôle de bassin versant), **régionale** (par ex. équilibre climatique) et **internationale** (par ex. diversité biologique, espèces menacées).

C'est une des régions les plus importantes d'Afrique pour l'avifaune, les papillons, les mammifères et les plantes. C'est la forêt la plus riche de la région pour les arbres (160+ espèces) et les fougères. En tant que site clé pour la diversité biologique du continent, le parc satisfait sans ambiguïté au critère naturel *iii* relatif aux phénomènes naturels exceptionnels. Il satisfait aussi au critère *iv* pour les espèces menacées et, en particulier, pour sa population viable de gorilles de montagne mais aussi pour plusieurs autres plantes et animaux afro-montagnards.

Les conditions d'intégrité correspondantes sont satisfaites même s'il est considéré que les dimensions du site sont réduites et que le tracé de ses limites n'est pas idéal. Il bénéficie d'un bon soutien de la part de bailleurs de fonds internationaux et du gouvernement de l'Ouganda et dispose d'un plan d'aménagement exemplaire, soutenu par une mise en oeuvre efficace.

6. RECOMMANDATIONS

Le Parc national impénétrable de Bwindi devrait être ajouté à la Liste du patrimoine mondial au titre des critères *iii* et *iv*. Les autorités ougandaises et les nombreux bailleurs de fonds devraient être félicités pour avoir pris, avant qu'il ne soit trop tard, des mesures pour protéger la forêt et installer un régime de gestion efficace et progressiste.

